

Traductions

La question des traductions est à l'ordre du jour... Il y a plusieurs années déjà que, frappé de l'état d'anarchie où végétaient les traductions, nous demandions ici même qu'on organisât un régime un peu rationnel de ce genre si utile, et qui le devient de plus en plus. Car au dix-septième siècle par exemple, en dehors du grec et du latin, l'italien et l'espagnol comptaient seuls pour le public français, qui ignorait la littérature anglaise (Shakspeare ne lui ayant été révélé qu'au siècle suivant, d'abord par Voltaire); et la littérature allemande n'existait pas encore. Aujourd'hui, des foules de petites nationalités se réveillent, galvanisent leur langue ou leur patois, et s'offrent une littérature nationale. Pour se tenir au courant de tout le mouvement littéraire (et scientifique), européen et mondial, il faudrait une polyglotie désormais bien impossible. Il y a et, selon toute vraisemblance, il y aura de plus en plus deux langues vraiment internationales, à savoir l'anglais pour le commerce et le français pour la culture intellectuelle. Mais il y a lieu de songer au grand public qui dans chaque nation ne sait que sa langue propre, et la présente recrudescence de particularisme linguistique réalise une véritable Babel moderne. Pas d'autre remède que les traductions. Et pour qu'il fût pleinement efficace, il le faudrait un peu méthodique. C'est pourquoi nous avons proposé que des commissions compétentes fussent chargées, dans chaque pays, de désigner les principaux ouvrages bons à traduire — car il serait désolant qu'on ne traduisît guère que des romans d'aventures ou de pornographie — puis de se mettre en rapport avec des commissions étrangères correspondantes, qui indiqueraient les traducteurs aptes à cette tâche, de façon qu'elle ne fût pas seulement faite, mais bien faite. Et ces commissions devraient même exercer un contrôle vigilant.

M. Paul Valéry a émis récemment des vœux analogues, et a mis en avant la commission internationale de coopération intellectuelle. Soit! M. André Thérive préférerait « des comités consultatifs decrivains et de critiques » les critiques n'étant pas apparemment des écrivains pour le distingué critique André Thérive. Pourquoi pas? On pourra toujours avoir à craindre les intrigues, les partis pris, les faveurs et les passe-droit qu'engendre tout comitardisme. Mais tout vaudra mieux que le désordre actuel. D'ailleurs, la motion Valéry et la motion Thérive ne sont pas incom-

patibles. Il pourrait y avoir deux ou même trois bureaux de traductions, comme il y a les Artistes français, le Champ-de-Mars et le Salon d'automne.

M. André Gide, dans la *Nouvelle Revue française*, et M. André Thérive, dans l'*Opinion* ou dans l'*Europe centrale*, ont échangé des vues sur ce sujet. Ils conviennent que la plupart des traductions actuelles sont déplorables, pleines de contresens, et rédigées en charabia par des malheureux qui ne savent aucune des deux langues sur lesquelles ils opèrent. André Gide déclare que s'il était Napoléon, il réquisitionnerait tous les hommes de lettres qu'il fût, sachant bien une langue étrangère, et leur imposerait, comme prestation en nature, de traduire une œuvre importante. Il a lui-même donné l'exemple, au grand profit de Conrad, de Tagore de William Blake et même du plus grand des William. On a d'autres traductions excellentes, telles que celle de M. d'Annunzio par M. Hérèle, de M. Somerset Maugham par Mme Blanchet, etc.. Il n'en reste pas moins de sérieux progrès à réaliser : les deux André ont raison. Sur un point seulement, ils dérivent (ne pas imprimer ils *thérivent*, vers un écueil. Ils blâment les traductions qui s'efforcent d'être littérales, et ne réussissent ainsi qu'à être barbares. Ils réclament avant tout la beauté ou l'agrément littéraire, et jusqu'ici on peut encore s'entendre. Mais ils veulent que le traducteur s'exprime comme l'auteur se fût exprimé lui-même s'il avait écrit directement en français et ils préconisent les équivalents c'est-à-dire, en somme, ce qu'au temps de Perrot d'Ablancourt on appelait les « belles infidèles ». Eh bien! non. Il ne nous suffit pas d'avoir une version telle ou agréable en tant que prose française. Nous voulons qu'elle conserve la saveur du texte original. Et c'est peut-être la quadrature du cercle. Mais si le problème est insoluble on préférera encore une littéralité barbare, mais suggestive, au badigeon d'une fausse et déformante élégance. Leconte de Lisle n'a pas entièrement réussi dans son entreprise, mais son principe était plus juste que celui de Mme Dacier. — P. Souday